

**Mesdames et Messieurs les dirigeants des clubs associatifs,
Mesdames et Messieurs les responsables des structures commerciales,
Chers membres de notre communauté fédérale**

Notre fédération est, depuis quelques années, très lisible dans les strates et institutions françaises qui sont en prise avec la transition énergétique.

Car nous avons occupé le terrain et fait entendre nos voix. Non, cela ne nous revenait pas de droit ; il n'y a d'ailleurs que la naïveté qui ferait croire cela. Oui, nous sommes crédibles, lisibles, identifiés dans le paysage institutionnel au-delà d'ailleurs du monde sportif.

Bref : incontournables.

Dès lors qu'il s'agit de développement durable, d'éco-citoyenneté, de défense de la nature mais aussi de protection de nos membres et de nos minorités.

Qu'on s'imagine un peu les subtilités des négociations ministérielles dès qu'on aborde le sujet de la pêche de loisir, de la plaisance, de l'armement des bateaux. Ou du ferme mais assumé militantisme sur des sujets sensibles tels que les moratoires, les chartes d'observation des cétacés ou des requins baleines, les questions soulevées par le *feeding*, l'implantation des éoliennes, les réserves, les parcs marins...

Qui ont comme corollaire de retomber bien vite dans le mal français : réglementer à outrance. Ce dont nous ne voulons pas, car trop de règle tue la règle.

Notre commission nationale environnement et biologie subaquatique est exemplaire à cet égard; de même que notre commission nationale de pêche sous-marine : engagées, réalistes, expertes, elles interviennent dans les plus hauts cénacles à chaque fois que je le leur demande.

Et nos clubs, nos SCA, sont très attentifs à tout cela. Des sujets tels que les règles de mouillages, la protection des posidonies, les AOT (autorisations d'occupation temporaire), les surexploitations de certains spots, le partage des sites par les usagers et pas seulement par les plongeurs, impactent de plein fouet leurs activités.

Or un liant, un supra système nous unit tous : l'espace maritime. Celui-ci transgresse les frontières, n'a cure des eaux territoriales ou pas, ni de la mer ou des océans ou des golfes, du moment que l'eau y est salée.

Nos plongeuses et plongeurs, *globe trotters* toujours que plus, le savent bien, qui seront autant attentifs à la qualité des sites, la sécurité des pratiques, la gestion infrastructurelle proposée par les clubs, et cela où qu'ils soient sur la planète bleue.

Pas de frontière, si ce n'est celle de l'imaginaire.

Et celle de la liberté. Pas celle, aveugle, qui consiste à jouir de l'instant et à ne tracer qu'une empreinte d'égoïste sous prétexte de liberté. Mais celle, réfléchie, porteuse de sens et passeuse d'avenir, qui nous fait aimer le grand tout océanique.

J'employais il y a quelques mois une belle expression, que j'ai empruntée à notre amie la présidente du bureau du Conseil National de la Mer et des Littoraux. Instance consultative dans laquelle nous siégeons. Je la redis comme une profession de foi : « maritimisez-vous ».

La fédé c'est le sport

Quel été !

Je parle souvent de la dimension sportive et compétitive de notre fédération.

La palette de nos activités nous conduit, année après année, à de magnifiques sélections françaises qui vont porter haut nos couleurs. Lors des rencontres internationales, championnats d'Europe, championnats du monde et autres World Cups.

Pendant l'été 2019, les équipes de France issues de la Ffessm, nos tricolores devrais-je dire, ont occupé le terrain...et les calendriers de l'été.

Casse-tête et suivi de tout ce petit monde à l'étranger : la direction technique nationale et les élus n'ont jamais relâché leur bienveillante mais ferme surveillance.

Sans oublier de remercier les équipes d'organisation, les juges et le staff sécurité, les arbitres, l'encadrement : entraîneurs, kinés...Sans eux rien ne serait.

Vous ne m'en voudrez pas de faire un « melting pot » de nos disciplines, mais nos yeux ébahis sont allés d'Istanbul à la Grèce, de Roatan (Honduras) à Castellon de la Plana, en passant par Sheffield et en attendant l'orientation subaquatique internationale à Montargis.

Car c'est d'apnée, ou de nage avec palmes, ou de hockey subaquatique, ou de nage en eau vive, qu'il s'agit là.

La photo-vidéo sous-marine nous a offert 2 magnifiques champions du monde en 2019, tandis que nos tireurs sur cible se préparent pour Caen 2020.

Vous l'avez compris, au-delà des magnifiques médailles récoltées, voici cette famille si différente que le Sport unit, cette famille qui fait...fédération.

Voyez-les, toutes et tous, sous nos couleurs, partis loin, si loin : Thomas, Martine, Alice et Abdelatif champions formidables, nos nageuses : Manon, Pauline, Nolwenn. Et nos équipes de hockey sub, féminines ou masculines, unis dans la même passion de l'excellence.

Et les autres, toutes et tous, que je n'oublie pas bien évidemment.

L'année 2019 consolida notre plaisir de voir la plongée sportive en piscine marquer des points. Eh oui, les pespeuses et pespeurs nous enchantent.

Ils ont créé de façon massive l'indispensable pont entre la technique et la compétition, entre la plongée et l'émotion des podiums.

Comment ? Vous n'êtes pas encore pespeur ?

Notre revue Subaqua a consacré un beau dossier à la PSP, de même qu'il va consacrer sous peu un dossier à Handisub, j'y reviens plus loin.

C'est pour moi l'occasion de saluer la pertinence de notre revue et bulletin officiel : plus lumineux, avec grandes photos de haut de gamme, sans pour autant oublier ce qui fait sa force, à savoir : des articles de très belle tenue, parfois experts, jamais opaques.

Projet Sportif Fédéral de la FFESSM ; ANS gestion des subventions (ex. CNDS)

L'arrivée de l'Agence Nationale du Sport au printemps 2019 et la disparition programmée du CNDS (2019 est une année de transition), ont accru notre perplexité concernant les financements et les subventions à l'échelle locale ou territoriale.

Tout le monde l'a constaté depuis quelques années, il y a une baisse significative de l'aide financière consentie par l'Etat. Dès 2018 vous aviez été nombreux à manifester votre inquiétude. Ce n'est malheureusement pas le rôle de la fédération de combler les carences soulignées et de se substituer à l'Etat ; elle n'en aurait d'ailleurs pas les moyens de façon pérenne.

En revanche, nous avons pris à bras le corps ce changement essentiel de paradigme. Une part majeure de nos assises début octobre 2019 à Marseille fut consacrée à ce thème.

Chacun dans leur rôle, certains d'entre nous se sont largement investis pour passer le cap. Des groupes de travail animés par des présidents de régions fédérales ont beaucoup œuvré ; qu'ils en soient remerciés.

Au niveau national, j'ai participé avec notre DTN à des réunions de présentation mises en place par l'Agence Nationale du Sport, concernant le sujet des projets sportifs fédéraux et de la gestion de la part territoriale (ex. CNDS).

Il a été rappelé que si une grande liberté est laissée aux fédérations, pour autant, s'agissant d'argent public, le process d'attribution de la part territoriale ainsi que les critères associés mis en place par les fédérations doivent intégrer des éléments imposés en lien avec les politiques publiques sportives et faire l'objet d'une validation de l'ANS.

Nous en avons retenu les éléments d'importance suivants.

1 – Durée du dispositif : Il s'agit d'un dispositif « transitoire » applicable pour 2020. Il est construit sur la base du PSF ou plan de développement de la fédération adopté pour la mandature 2017 – 2020.

2 - « Process ». L'ANS a attiré notre attention sur 3 points :

- Garantir une attribution équitable des moyens aux structures, quel que soit leur ressort géographique, sur la base d'un process et de critères valorisant la qualité et l'efficacité opérationnelle des projets.
- Veiller à ce que la part des crédits attribués aux clubs devienne à terme la part majoritaire (pour aller ainsi au plus proche du pratiquant), sans toutefois négliger la nécessaire structuration des différents échelons territoriaux (OD).
- Avoir un traitement différencié des territoires ultra-marins et de la Corse (sanctuariser, dans la mesure du possible, les crédits attribués à ces territoires en année N-1).

3 - Critères d'attribution. Le choix des axes, des priorités et des actions est libre dès lors qu'ils concourent au développement (PSF) et répondent aux priorités suivantes de l'ANS :

- Satisfaire à des critères d'intérêt général permettant de garantir la pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires, dans l'objectif d'augmenter le nombre de licenciés de la fédération.
- Privilégier les actions visant à corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques et aux équipements sportifs
- Comprendre un volet développement du sport handicap élaboré en lien avec les acteurs concernés
- Définir le rôle des OD dans l'atteinte des objectifs de développement.

Les actions ciblées comme prioritaires doivent faire l'objet d'une nomenclature précise dans « Compte Asso » et le type de structure éligible par action devra être précisé (club, CODEP ou COREG).

Un environnement réglementaire prégnant...voire assommant

Accompagné par notre directeur technique national, j'ai participé régulièrement à diverses réunions dans le cadre de la Direction des Sports, notamment au bureau de la protection du public, de la promotion de la santé et de la prévention du dopage.

Trois sujets à caractère réglementaire et systémique ont été débattus et croyez bien que nous ne lâchons rien : dans ces domaines-là, il s'agit de s'engager sans relâche, tant ces sujets impactent la vie de nos clubs et de nos SCA :

- Notre souhait d'intégration des moniteurs fédéraux dans la filière professionnelle, sur la base de leur volontariat, suivant un schéma le plus allégé possible. Vous connaissez mon engagement, mes convictions, concernant cette situation qui perdure en dépit du bon sens. Défendre nos moniteurs fédéraux, en particulier tous nos MF1 de plongée en scaphandre, est pour moi une évidence et un acte militant. Il est temps que cela s'arrête. Simplifions encore les passerelles proposées aux moniteurs fédéraux : cela mettra sur le marché de nouveaux moniteurs brevetés par l'Etat, cela accroîtra l'offre (saisonniers ou pérennes), cela fluidifiera le marché, sans que le rôle régaliens de l'Etat ni le rôle des CREPS ne soit contesté.
- L'appel à enfin éclaircir de façon interministérielle le dossier des EPI et publier une doctrine officielle. Ce feuillet sans fin des EPI au sein de nos clubs dure depuis trop longtemps.
- La prise de position de la Ffessm, associée à l'Anmp, le Snmp et l'Ucpa, concernant une éventuelle modification d'éléments de la partie « hygiène et sécurité » dans le Code du Sport.

Nous avons également une préoccupation qui nous taraude : le futur de nos CTS. Nous échangeons régulièrement à ce sujet, notamment au CNOSF.

Prévention et sécurité

Le rôle des fédérations est prépondérant dans la protection des personnes pratiquant une activité physique ou sportive au sein de leurs structures.

A cet effet, j'ai réussi ce dont je rêvais depuis plusieurs saisons : créer en 2019 une campagne d'information qui puisse couvrir l'ensemble des façades maritimes métropolitaines et Corse en partenariat avec les 3 préfets maritimes (Manche mer du Nord, Atlantique, Méditerranée). Il s'agissait là d'une première pour la Ffessm.

Cette campagne d'information et de sensibilisation concernant les sports subaquatiques, notamment plongée scaphandre/pêche sous-marine/apnée, a été matérialisée par des flyers conçus par la Ffessm, par les 3 préfectures maritimes et par la Gendarmerie Maritime. Les CROSS, la SNSM, le Ministère des Sports, sont en appui. Il s'agit de flyers très grand public distribués à grande échelle pendant toute la saison touristique. La production a été de 120.000. La version numérique existe aussi, publiée sur maints sites dont celui du Ministère des Sports, les préfectures la gendarmerie, etc...

Ces flyers ont été mis à disposition de nos clubs et de nos comités. Ils ont été, d'autre part, distribués directement pendant toute la saison par la gendarmerie maritime : capitaineries, offices de tourisme, marinas, etc...

D'autre part, nous avons mis en place en mai 2019 le 1er rendez-vous national des activités subaquatiques de la Ffessm : « de la sécurité en pratique quotidienne au concept de sport-santé ».

En 2020 nous faisons encore mieux : d'une part la campagne d'information est lancée à nouveau avec les 3 préfets maritimes, d'autre part nous programmons les « assises de la plongée » avec le ministère des sports et la préfecture maritime de Méditerranée (20 mars 2020), enfin nous rééditons en mai 2020 le rendez-vous national « de la sécurité en pratique quotidienne au concept de sport-santé ».

Relations au sein du mouvement sportif

Toujours ouverts aux acteurs qui nous entourent : voilà une politique constante et qui est essentielle à mes yeux. Nous avons rencontré 2 fois officiellement nos homologues de la fédération de spéléologie. Ces réunions sont à l'image de ce que je mets en place chaque année : des rencontres bilatérales ou multilatérales avec d'autres fédérations, organisations, administrations.

C'est là une façon d'être lisible, crédible, positionné partout.

D'ailleurs, après FFS, c'est la fédération française Handisport que nous avons rencontrée au plus haut niveau début janvier 2020, en attendant la prochaine réunion du CIAA (conseil fédéral des activités aquatiques) où se côtoient les grandes fédérations de l'eau, dont la FFN.

Sur le plan international, nous avons siégé aux meetings ISO, nous avons rencontré des fédérations (Canada, Afrique du Nord, Liban, république de Djibouti). 2019 fut l'année anniversaire de la CMAS : la CMAS a eu soixante ans !

C'est à Monaco le 9 avril 2019, dans la salle d'apparat du musée océanographique de Monaco, que j'ai eu l'immense honneur de faire le discours de présentation historique de la CMAS, en émaillant mon propos de quelques anecdotes sur l'histoire de la CMAS.

Cela s'est déroulé pendant l'assemblée générale de la CMAS sur les lieux mêmes où la confédération naquit il y a soixante ans, les 9, 10 et 11 janvier 1959, à l'unanimité des délégués de 15 pays (dont la France représentée par la FFESSM). On connaît la suite : le Cdt Jacques-Yves Cousteau fut élu président. La CMAS commençait son essor.

L'informatique fédérale

Oui, je sais, nous savons, nous nous agaçons, nous nous querellons, nous pestons, au sujet de la « révolution informatique fédérale ». Qu'ajouter à cela, quand d'autres s'en chargent ? Avec soutien et compréhension bien souvent, avec hargne parfois, avec grossièreté rarement. Et même avec des postures d'instrumentalisation qui relèvent de quelques calculs politiques besogneux.

Notre secrétaire général, son adjoint, le personnel fédéral ont su faire face. Nous ne les remercierons jamais assez.

Une partie seulement de cette galère est derrière nous et tout n'est pas encore satisfaisant. Loin s'en faut !

Il n'y a rien de pire que l'immobilisme, certes si confortable pour ne jamais essayer les critiques. En tout cas ce n'est pas le style de la maison, ce n'est pas mon tempérament.

Nous avons osé maintes fois, l'équipe dirigeante et moi-même, de gros coups : les cartes Cmas, les JO, Handisub, les réformes successives du Code du Sport, les relations avec les préfets maritimes et avec les forces armées, le développement de la fédé hors de nos frontières, l'aide financière récente aux comités départementaux, etc... Et j'en suis fier.

Cette bascule informatique, ayant hélas conduit à un clash dont on se sort à peine, était nécessaire, annoncée, connue des élus nationaux. Ce fut un acte de courage que de la faire, et non pas un caprice ni une irresponsabilité. Car nous étions frappés d'obsolescence, sans compter l'abîme qui se creusait avec la nécessaire protection des données et la gestion rigoureuse de nos fichiers.

Et voilà ce qui nous lie désormais ou qui va nous lier inéluctablement : un site dynamique et ergonomique, un carnet de plongée on line et interfacé avec des sites experts.

Et...une nouvelle base de données, des menus dont nos vœux ont appelé qu'ils soient aérés et pertinents pour la saisie et la délivrance des licences et brevets. Sauf que nous avons vécu un cauchemar au cœur de l'été : les bogues nous ont méchamment fait douter du sens de l'histoire.

Oui : nous ne nous attendions pas à une telle situation, oui nous comprenions, sur dire d'experts, des perturbations de quelques jours et non pas de quelques semaines ni de quelques mois.

Oui nous avons subi, comme tout le monde, les errances de la délivrance de licences, de brevets, d'ATP ; sans compter les espaces des OD et les menus personnels qui ont bien trop tardé à ressembler à ce qu'on espérait.

Et oui, alors que beaucoup d'entre vous, présidents de clubs, responsables de SCA, élus des OD, ont su faire la part des choses et soutenir la révolution digitale plutôt qu'hurler à hue et à dia, certains se sont hélas laissé aller à de bien faciles et bien peu courageuses critiques.

C'est mon rôle de président de devoir assumer, car j'ai voulu, avec le Comité Directeur National au grand complet, cette bascule ; nécessaire, politique, vitale.

Responsable, mais pas auteur ni coupable d'un développement complexe et ambitieux, confié à des entreprises professionnelles qui sont là pour ça.

Sirènes et tritons...

Il y a quelques années, nous avons accompagné la féminisation de la fédération, concept qui très rapidement se mua en celui de la mixité.

Il en va des luttes sociales aux combats sportifs. Une conviction que je porte en moi, pour laquelle je me bats pour la Ffessm, pour vous ses adhérentes et adhérents.

Dont vous avec un « E » : sportives, plongeuses, encadrantes, dirigeantes.

Ce qui vous lie entre tout, combatives, pugnaces et rayonnantes, c'est la promotion de la féminisation. Il n'y a jamais de victoire définitive mais des tendances qui sont au beau fixe et porteuses d'énergies extrêmement positives. Le taux est de 31 % de licences féminines à la FFESSM. En moyenne sur 4 ans (2014-2017), 34% des plongeurs brevetés sont des femmes pour 19% d'encadrantes.

Petit clin d'œil à notre emblématique collègue des Instructeurs fédéraux Nationaux de plongée : il a franchi le cap des 20% !

Voici maintenant le phénomène SIRENES, ouvert aux filles et garçons, hommes et femmes afin de suivre des cours de « mermaiding », soit nage de sirène et de triton.

Belle illustration inattendue de l'intégration ?

On connaissait les sirènes bifides de la Cmas, ainsi que celles dont le chant, dans l'océan trompeur, égarait le navigateur. Ulysse en sait quelque chose.

Le personnage de la sirène a inspiré de nombreux romans, ainsi que des films dont certains, il faut le dire, furent de joyeux « nanars ».

Quant aux tritons, l'univers DC les a récemment remis au goût du jour...

Voilà que, ludiques, décomplexés et pour tout dire très « fun », les sirènes et les tritons fédéraux investissent l'espace subaquatique.

Des clubs sont créés, des rencontres sont organisées. Et pas que dans les piscines. La Gravière du Fort, par exemple, a joué le rôle de précurseur en la matière : les sirènes du comité Est ont essaimé.

Moments de partage, de nage avec monopalme, d'apnée : vous êtes-vous offert une tenue brillante de mille feux ? Nous faisons le pari que vous y prendrez goût.

Festivals

Notre fédération a continué d'appuyer et encourager les événements et festivals dédiés à l'image.

Je citerai l'incontournable fête européenne de l'image sous-marine et de l'environnement, chère à nos amis de Strasbourg. Je citerai également « Images de l'eau delà » : un magnifique festival de l'image sous-marine à La Chapelle-Saint-Mesmin, à côté d'Orléans.

Handisub déjà 10 ans.

L'un de nos fleurons, très présent et historique, atteint sa maturité : il s'agit d'Handisub.

D'abord adossé à notre commission technique nationale, que je salue au passage, Handisub essaime désormais : apnée, nage avec palmes, PSP...

Nous fêtons les 10 ans avec plusieurs points d'orgue : congrès national Handisub, dossier spécial Subaqua, campagnes de communication partagées avec FFH.

Handisub, qui trouve sa source dans les conventions que nous signâmes en 2011 avec la fédération française handisport et avec la fédération française de sport adapté, est devenu une réalité, un environnement, un réseau qui font la fierté de notre fédération.

Education nationale, UNSS, secourisme

Nous avons reçu récemment le renouvellement d'agrément FFESSM concernant les référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « *Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques* ». C'est une lointaine conséquence de l'arrêté de 2008 dont la petite histoire retiendra qu'il fut mon œuvre, connaissant parfaitement les arcanes de la Sécurité Civile en matière de formations de « secourisme ». Je disais dès 2008, que l'agrément entre la Ffessm et le ministère de l'intérieur était un véritable cadeau pour ceux de nos Codep qui veulent bien développer ce type de formation, suite à agrément préfectoral.

Un événement majeur s'est déroulé en janvier 2020 : nous avons signé une convention entre la Ffessm et l'UNSS (union nationale du sport scolaire), afin d'entériner la création d'une commission nationale mixte dédiée à la pratique des activités subaquatiques fédérales au sein de l'UNSS. La Ffessm ouvre ainsi la porte du milieu scolaire au même titre que les autres grandes fédérations sportives.

Mais il y a temps pour tout.

Comme chaque année, armés d'un sens solide de la prévention, épris de sécurité, nous voilà prêts en 2020 à profiter de nos activités sportives préférées.

Sous l'eau bien évidemment.

N'en doutons pas : notre fédé est belle et elle se porte bien, n'en déplaise aux Cassandre.

Contre toute attente et surtout pour donner la réplique aux catastrophistes en tous genres : la progression du nombre de licences n'est pas une vue de l'esprit. Eh oui : fin février 2020 nous sommes en avance d'environ 1000 licences par rapport aux années précédentes.

La FFESSM : une fédération qui compte en 2020.

Que cette année 2020 déjà bien entamée soit vôtre, subaquatiquement vôtre.

Jean-Louis BLANCHARD
Président de la FFESSM